CC BY NC ND

Les communs de capabilités comme outil du développement local durable,

une analyse des Pôles Territoriaux de Coopération Economique

Geneviève Fontaine – doctorante – 3ième année

Laboratoire ERUDITE – Université Paris Est Marne-la-Vallée

Institut Godin

UPEM Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Chaire d'économie sociale et solidaire

Institut Jean-Baptiste GODIN – Centre de transfert en Pratiques solidaires et Innovation sociale

Le cadre conceptuel

Critères additionnels de tous communs selon Ostrom		
1) la production et la gestion d'une ressource (considérée comme vulnérable) mise en commun	2) l'établissement de droits distribués (de propriété, d'usage…, etc.) qui régulent notamment l'accès à la ressource par les commoneurs.	3) la gouvernance collective de la ressource qui inclut la résolution des conflits générés par la gestion de la ressource

Questionnement sur la place et le rôle des pouvoirs publics

Les éléments mis en évidence par Ostrom comme susceptibles de renforcer la réussite du commun

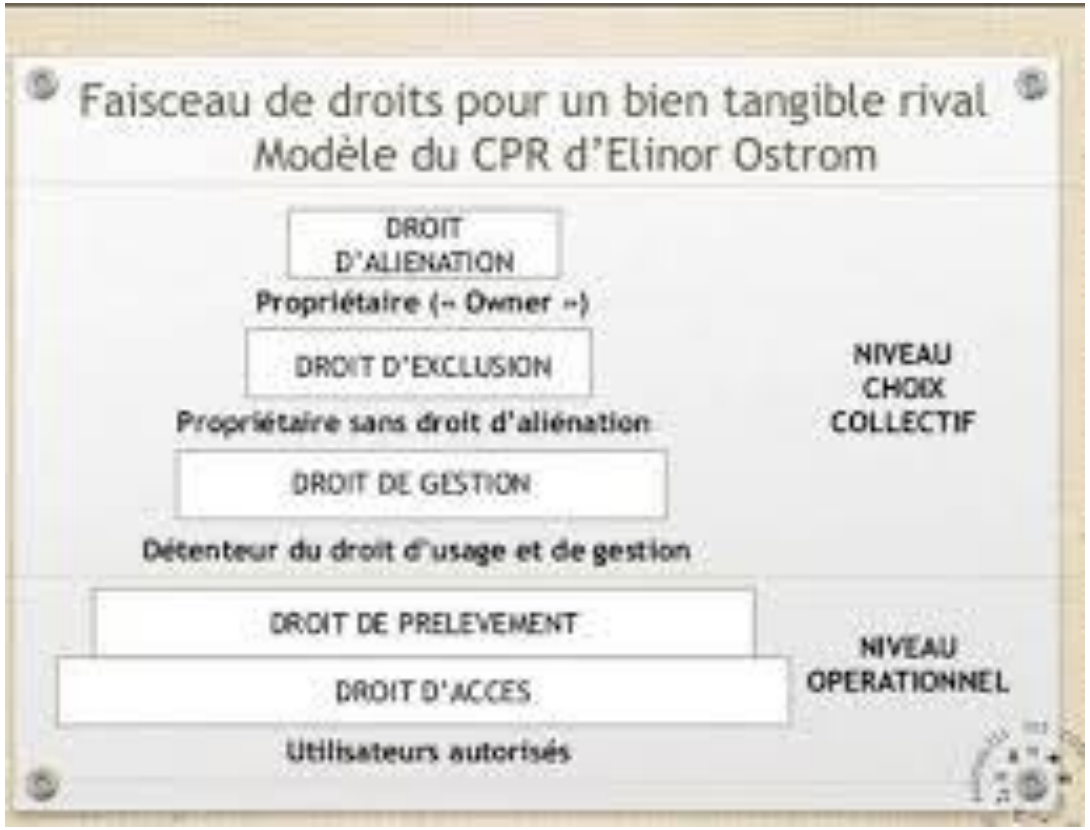

- **Un faisceau de 5 droits**
- **3 niveaux de gouvernance**
- **8 principes de conception**

1- La délimitation de la ressource et de la communauté
2- Des règles d'appropriation adaptées aux caractéristiques locales de la ressources et de son évolution
3- Des dispositifs de choix collectif permettant à la plupart des personnes concernées par les règles opérationnelles de participer à la décision concernant ces règles.
4- Un mécanisme de surveillance interne par les appropriateurs
5- Une échelle de sanctions graduelles
6- Des mécanismes de résolution des conflits accessibles
7- La reconnaissance institutionnelle
8- L'imbrication des communs

Le cadre conceptuel

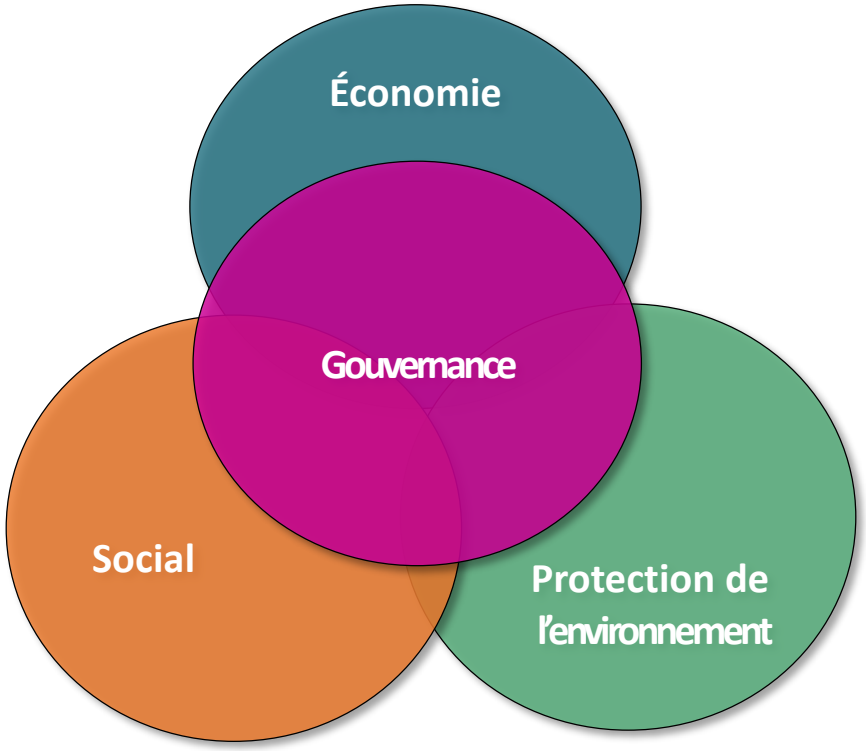

APPROCHE du DEVELOPPEMENT DURABLE par les CAPABILITES

« Un développement durable se doit d'améliorer les capabilités de la génération actuelle sans compromettre le renforcement des capabilités des générations futures » (Sen 2000)

Liberté négative et liberté positive

Liberté d'opportunités et liberté processuelle

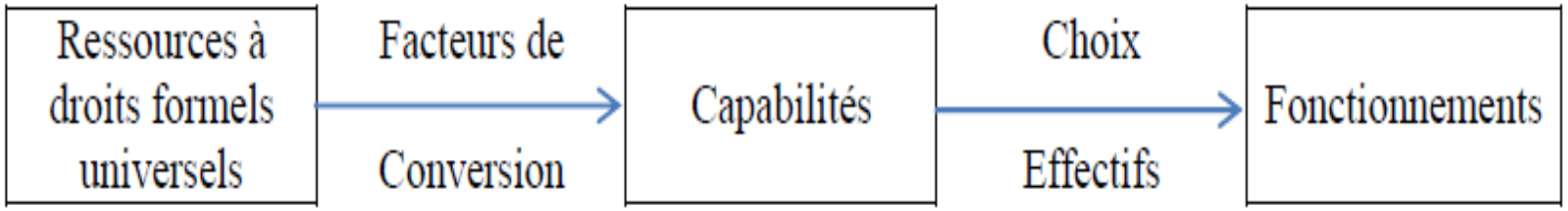

cc BY NC ND

Croiser les analyses d'Ostrom et de Sen

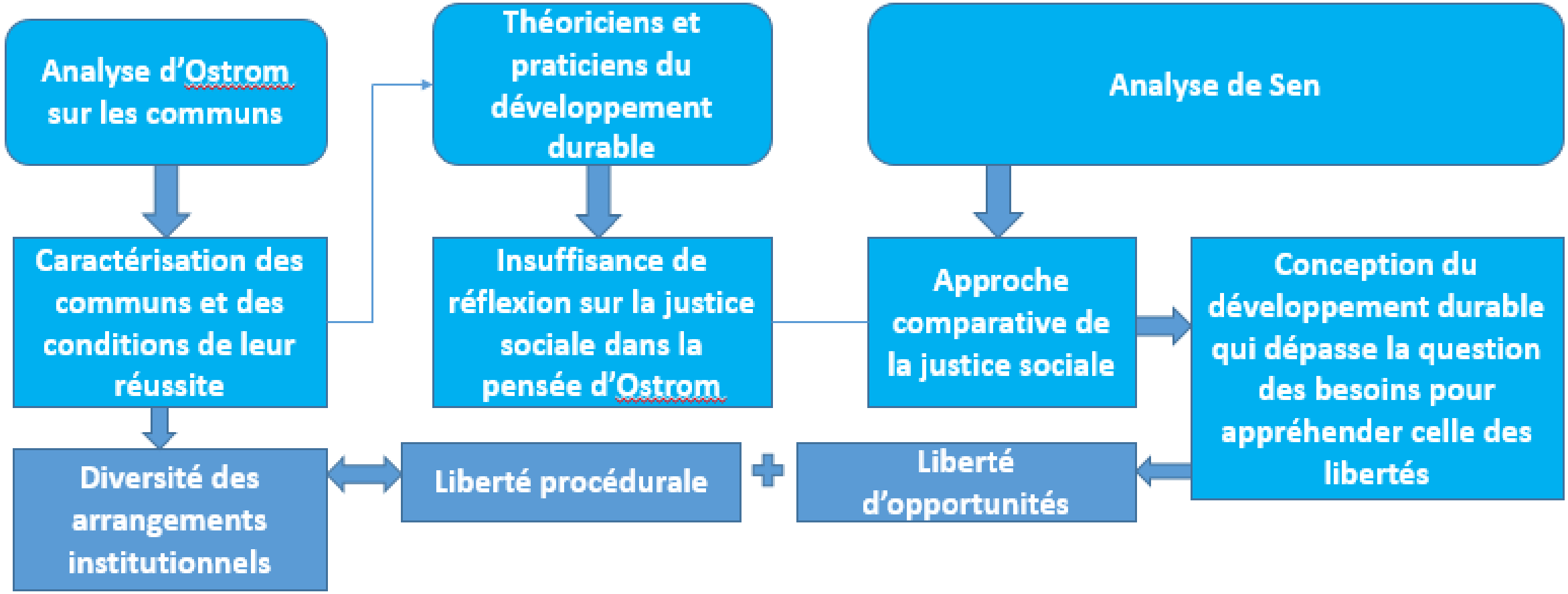

Les apports de l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale

CC BY NC ND

Ostrom a défini un cadre d'analyse des communs et des conditions favorables à leur pérennité - **sans analyser leur potentiel transformatif.**

C'est précisément ce potentiel transformatif qui fonde l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale

=> **approche transformative de l'innovation sociale comme un processus socio-territorial** (Institut Godin).

Points communs

un processus collectif souvent **territorialisé** basé sur **des pratiques réciprocitaires** s'ancrant dans **différentes formes de proximité** et engageant une **gouvernance élargie** pour déboucher sur une **pratique souvent en rupture** avec les pratiques habituelles.

+

L'innovation sociale comme facteur d'un développement local indissociable de l'accroissement général du bien-être et d'une promotion de l'idée de justice. (Hillier *et al.*, 2004)

La recherche du bien-être et de la justice sociale de manière contextuellement située => **l'approche du développement par les capabilités** proposé par Sen

Apports

- Pendre en compte **l'accessibilité** dans le commun
- rechercher au sein du commun **une solidarité forte** (Laville, 2014)

Caractérisation de communs de capabilité porteurs de transformation sociale

Enrichir l'analyse des communs

CC BY NC ND

Prise en compte de l'hétérogénéité des acteurs.

Aller vers une solidarité démocratique fondée sur la reconnaissance de l'autre comme différent mais égal en dignité

Compléter avec la prise en compte de la responsabilité des pouvoirs publics vis-à-vis de la liberté procédurale des personnes

Communs chez Ostrom

- Recherche de l'intérêt mutuel des commoners
- Acteurs relativement homogènes
- Solidarité plutôt de type mécanique
- Délimitation de la ressource
- Reconnaissance méta-institutionnelle des arrangements institutionnels

Visée transformative basée sur une équité universaliste

Exigence d'attention portée à l'accessibilité réelle et équitable à la ressource et donc aux plus démunis et vulnérables vis-à-vis de cette ressource.

Délibération sur ce qui compte et ce qui vaut la peine d'être fait en commun

Modifier la conception de la place et du rôle des pouvoirs publics vers une administration partenaire de la construction des communs.

Critères additionnels des communs sociaux

CC BY NC ND

4) **l'aspiration sociale au développement équitable des capabilités** motive l'action collective

5) l'objectif est **l'accessibilité réelle à la ressource** et donc une **attention** est **portée aux plus démunis et vulnérables**. L'accessibilité se traduit notamment dans les droits distribués qui régulent l'accès à la ressource.	6) **un mode de gouvernance local et délibératif** associant les personnes concernées (liberté procédurale) qui repose sur **une solidarité démocratique** fondée sur la reconnaissance de l'autre comme différent mais égal en dignité.	7) **la ressource** faisant l'objet d'un commun de capabilité - **concoure aux capabilités** **- fait l'objet d'un jugement partagé** d'utilité, de désirabilité et d'un vœu de dotation équitable **construit par la délibération.**

8) Des pouvoirs publics qui, en sus d'apporter une reconnaissance méta-institutionnelle des règles du communs (Ostrom, 1990), adoptent **une posture de partenaires**.

Communs de capabilités

CC BY NC ND

Actions collectives instituantes autour d'une ressource qui concourent aux capabilités et qui fait l'objet d'un jugement partagé d'utilité, de désirabilité et d'un vœu de dotation équitable construit par la délibération, les communs de capabilité reposent sur une aspiration sociale universaliste qui fonde l'agir commun et poursuivent un objectif d'accessibilité réelle et équitable à la ressource à partir d'une attention portée aux plus démunis et vulnérables qui se traduit notamment dans les droits distribués qui régulent l'accès à la ressource. Leur mode de gouvernance est local et délibératif associant les personnes concernées (liberté procédurale) et repose sur une solidarité démocratique fondée sur la reconnaissance de l'autre comme différent mais égal en dignité, qui débouche sur une posture de coproduction des parties prenantes. Aspiration universaliste : aspiration contextualisée mais considérée comme désirable pour toutes et tous.

Opérationnaliser le cadre conceptuel des communs de capabilités

La question devient alors :

- comment favoriser l'émergence puis la construction de tels communs ?
- Que peut-on déduire d'opérationnel du cadre d'analyse des communs proposé par Ostrom pour favoriser ce type de communs ?
- Quels place, rôle et posture des pouvoirs publics ?

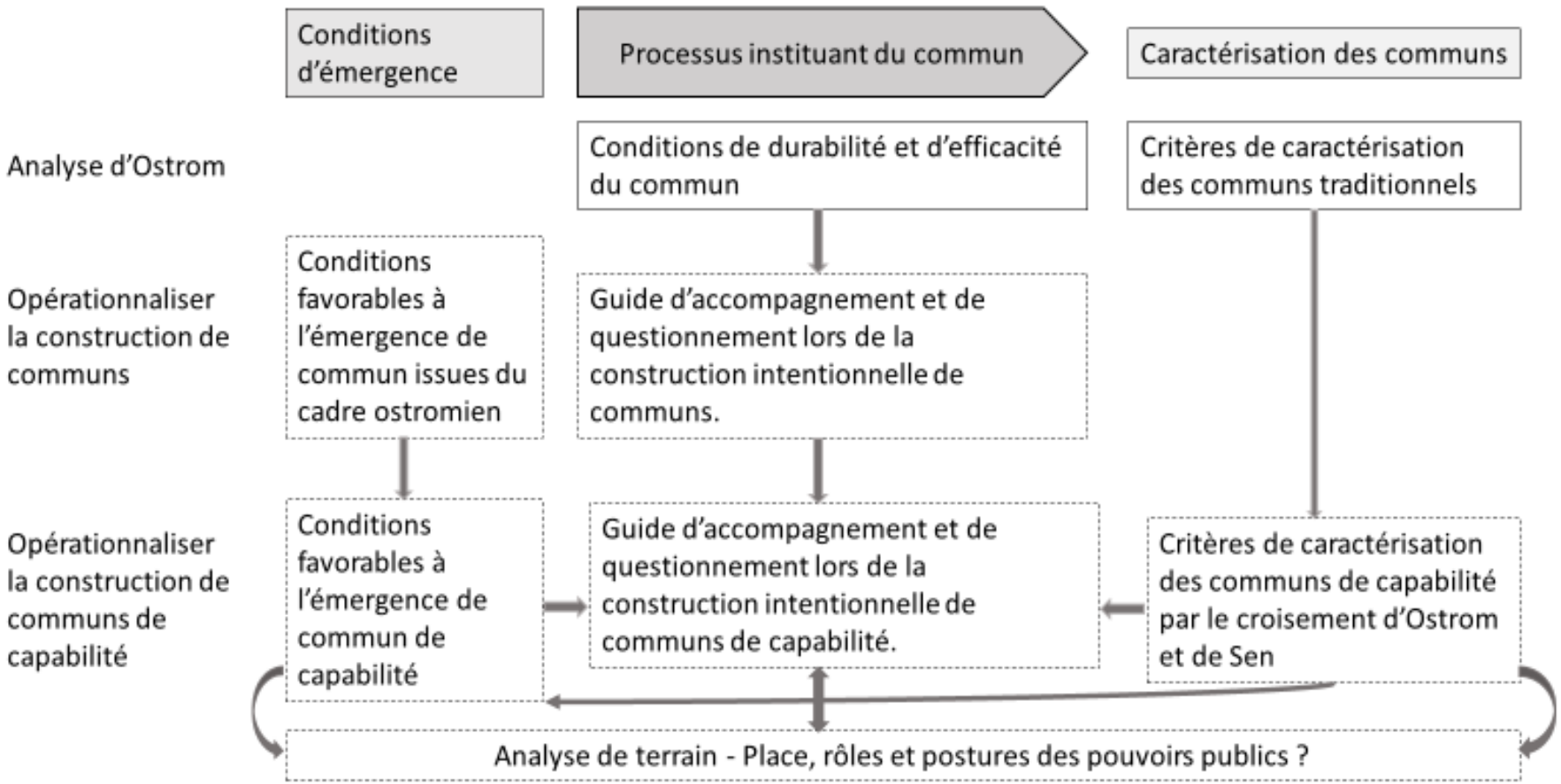

CC BY NC ND

Opérationnaliser le concept de commun de capabilités

Faire de ce concept un outil d'analyse de dynamiques collectives ayant pour finalité le développement durable et/ou la transformation sociale

Outiller la construction intentionnelle de communs de capabilité

Accroitre le pouvoir transformatif des actions collectives instituantes territorialisées de type PTCE dont la finalité doit être le développement local durable.

Un guide de questionnement ↔ Un guide d'accompagnement

Repérer des faisceaux d'éléments, **les capteurs**, susceptibles de permettre de qualifier une dynamique collective de commun de capabilités.

Repérer des éléments favorables à l'innovation sociale dans son approche socio-territoriale (approche du potentiel de transformation sociale)

4 dimensions
16 capteurs

CC BY NC ND

4 dimensions des communs de capabilités
16 capteurs

CC BY NC ND

Délimitation de la communauté

Hétérogénéité de la communauté

Motivations

Place et rôle des pouvoirs publics

Liberté procédurale

Types de solidarité recherchés et mis en œuvre

Type de contrôle

Accessibilité à la résolution de conflits

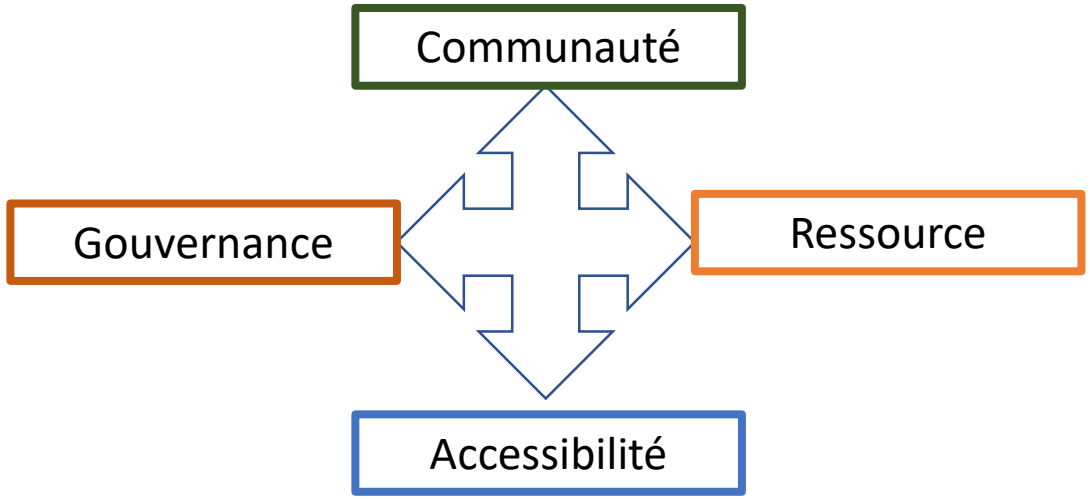

Délimitation de la ressource

Délibération sur la ressource

Règles sur la ressource adaptée à la situation locale

Enchâssement des communs

Liberté d'opportunité / au stock de ressources

Liberté d'opportunité / au flux d'unités de ressources

Liberté d'opportunité / au capital social

Attention portée aux plus vulnérables / à la ressource

Une approche dynamique des communs de capabilités

CC BY NC ND

Commun = un système vivant associant étroitement une ressource, une communauté et des règles.

Transition vers le développement durable

Penser les communs de capabilités dans une logique de progression incrémentale vers la prise en compte effective (dans les objectifs, règles et pratiques) de plus en plus intense du développement équitable des capabilités des générations présentes et futures.

Idée d'un continuum d'états du système entre les communs (3 critères additionnels d'Ostrom) et les communs de capabilités (8 critères additionnels des communs de capabilité).

Penser les capteurs comme un outil dynamique permettant de saisir les variations d'intensité de la prise en compte effective du développement équitables des capabilités des générations présentes et futures dans le commun.

Concevoir une échelle qualitative de grandeur pour chaque capteur

Dimensions	Dimension « communauté »				Dimension « Ressources »				Dimension « accessibilité à la ressource » ou « liberté d'opportunités »				Dimension « gouvernance »			
Capteurs	Délimitation de la communauté	Hétérogénéité de la communauté	Motivations	Place et rôle des pouvoirs publics	Délimitation de la ressource	Délibération sur la ressource	Règles concernant la ressource adaptée à la situation locale	Enchâssement des communs	Liberté d'opportunité / au stock de ressources (CPR)	Liberté d'opportunité / aux flux d'unités de ressources	Liberté d'opportunité / capital social	Attention portée aux plus vulnérables / à la ressource	Liberté procédurale	Type de solidarité recherché et mis en œuvre	Type de contrôle	Accessibilité à la résolution de conflits
Objectif	approcher le degré d'ouverture de la communauté	approcher la diversité des acteurs et leurs liens de dépendance.	approcher le fondement de l'agir commun et le type d'intérêt recherché par le collectif	approcher le dégré d'implication des pouvoirs publics et leur posture	appréhender les objectifs vis-à-vis de la ressource	appréhender le degré de liberté procédurale sur la/les ressources gérées en commun	appréhender l'adéquation entre les règles, les caractéristiques de la ressource et les finalités poursuivies par les commoners.	approcher la prise en compte systémique du développement durable et de la transformation sociale	approcher l'accessibilité au stock de ressources géré en commun.	approcher les libertés d'opportunités que les appropriateurs peuvent tirer de ce stock en fonction des droits qui leurs sont attribués	questionner le caractère juste et équitable du capital social investit dans le commun et généré par le commun	interroger le positionnement de l'action collective vis-à-vis du développement des capabilités et la prise en compte des plus vulnérables	voir comment les personnes concernées participent à la décision	approcher les relations de pouvoir au travers du type de solidarité	approcher le caractère démocratique des règles de contrôle	questionner l'équité d'accessibilité aux instances de gestion des conflits.
niveau 0	pas de règle délimitant la communauté	pas de lien conscientisé entre les acteurs et la ressource	intérêt individuel uniquement	pouvoirs publics opposés à la dynamique collective - posture dominatrice	ressource non définie et non délimitée	pas de délibération sur les ressources	règles ne permettant pas de préserver ou développer la ressource	Il n'existe pas de lien avec d'autres communs ou les acteurs n'en n'ont pas conscience	pas d'accès durable au stock de ressource	pas d'accès aux flux d'unités de ressource	Pas de renforcement du capital social	pas de recherche de développement des capabilités ni de prise en compte des plus vulnérables - voire des règles d'exclusion des plus démunis et vulnérables	Pas d'espace de concertation et de délibération	La solidarité et la coopération ne sont pas des fondements de l'action	Pas de contrôle sur l'appropriation/ additionnalité	pas d'instances de gestions des conflits
niveau 1	communauté fermée - droits transmis par héritage / co-optation	homogénéïté des acteurs : tous les acteurs ont un lien similaire avec la ressource	intérêt mutuel / à la ressource	pouvoirs publics extérieurs au commun - légitimant les arrangements institutionnels créés par les acteurs	ressource définie et délimitée avec un objectif de préservation de l'accès à la ressource	La/les ressources ont fait l'objet au moins une fois d'une délibération pour décider de les gérer en commun	règles permettant la préservation de la ressource	La gestion en commun de la ressource génère ou fait apparaitre d'autres ressources	régles assurant l'accès durable au stock de ressource par les commoneurs avec des règles d'exclusion de l'accès à certaines catégories d'acteurs ou de personnes	Règles assurant un accès, jugé juste, des appropriateurs aux flux d'unité de ressource (règles de prélèvement et de contribution) avec des règles d'utilisation prescrites	La participation à l'action collective renforce le capital social des commoneurs : légitimité, confiance, accès à un réseau plus large...	L'action collective a des effets positifs sur un groupe plus large que les commoneurs	Les appropriateurs participent à la décision sur les règles d'usage et de prélévement/ additionnalité	Coopérations entre les commoneurs sur les bases d'une solidarité mécanique ou contrainte	Une partie des commoneurs - les appropriateurs (ceux qui utilisent et qui prélèvent) et/ou les contributeurs exercent un contrôle avec un régime de sanctions gradué	Instances de gestion des conflits en interne accessible en termes de coûts et de temporalité
niveau 2	communauté semi-ouverte : possibilité d'entrée et d'exit sous conditions et avec acceptation des autres commoneurs	faible hétérogénéïté : au moins 2 types d'acteurs différents (ayant des liens différents à la ressource)	intérêt collectif localisé	pouvoirs publics partie-prenante du commun - posture facilitatrice	ressource définie et délimitée par l' objectif de préservation et/ou développement de la ressource	La/les ressources font l'objet d'une délibération régulière pour décider de les gérer en commun	règles permettant la préservation et le développement de la ressource	La gestion en commun de la ressource génère ou fait apparaitre d'autres ressources qui sont gérées en commun	régles assurant l'accès durable au stock de ressource par les commoneurs + recherche de l'équité d'accès au stock de ressource entre les commoneurs	Règles assurant un accès équitable des appropriateurs aux flux d'unité de ressource avec une liberté d'utilisation de ces flux	La participation à l'action collective renforce le capital social des commoneur et le projet collectif est accessible d'un point de vue cognitif à l'ensemble des commoneurs (dans ses finalités et modalités)	L'action collective a des effets positifs sur un groupe plus large que les commoneurs et porte une attention particulière aux plus démunis et vulnérables/ à la ressource	Existence d'espaces de concertation et de délibération sur les règles avec possibilité réelles de voice et d'exit pour l'ensemble des commoneurs	Coopérations entre les commoneurs sur les bases d'une solidarité démocratique (égalité en dignité des personnes et des savoirs, solidarité émancipatrice)	+ Procédures et règles assurant la transparence et l'information de tous les commoneurs sur les pratiques de prélèvement et de gestion	instance interne et extérieure de gestion des conflits accessible en termes de coûts et de temporalité
niveau 3	communauté ouverte : possiblité d'entrée si acceptation des règles et possibilité d'exit sans contrainte	forte hétérogénéïté : au moins 4 types d'acteurs différents (ayant des liens différents à la ressource) et ayant des liens de dépendance entre eux	intérêt collectif universalisé	pouvoirs publics partie-prenante du commun - posture de co-production	ressource définie et délimitée par l'objectif d'équité d'accès effectif à la ressource	La ou les ressource font l'objet d'un jugement partagé d'utilité, de désirabilité, et d'un vœu de dotation équitable et d'une délibération régulière pour décider de les gérer en commun	règles et actions permettant la préservation et le développement de la ressource et la réduction de l'inéquité d'accès à la ressource	Le collectif adopte une approche systémique et polycentrique sur les communs	régles assurant l'accès durable au stock de ressource par les commoneurs + recherche de l'élargissement de l'accès équitable au stock de ressource	recherche de l'élargissement de la liberté d'opportunités à partir des flux de ressources - actions sur les facteurs de conversion	La participation à l'action collective renforce le capital social des commoneur et le projet collectif est rendu accessible d'un point de vue cognitif (dans ses finalités et modalités) vers l'extérieur	La dynamique accroit les possibilités réelles d'agir, de faire (via la ressource et/ou via la communauté) notamment pour les plus démunis et vulnérables/ à la ressource (actions sur les facteurs de conversion)	Existence d'espaces d'information et de concertation avec des agents extérieurs au comun favorisant la prise en compte de l'extériorité dans la gouvernance du commun	Coopérations entre les commoneurs sur les bases d'une solidarité démocratique et extension de la finalité de solidarité démocratique / l'extérieur du c	+ Procédures et règles assurant la transparence et l'information vers l'extérieur sur les	+ Attention portée à l'accessibilité aux instances internes et externes de gestion des conflits y compris nitifs.

BY NC ND

Des communs enchâssés ?

CC BY NC ND

Les dynamiques collectives peuvent gérer en commun une ou plusieurs ressources.

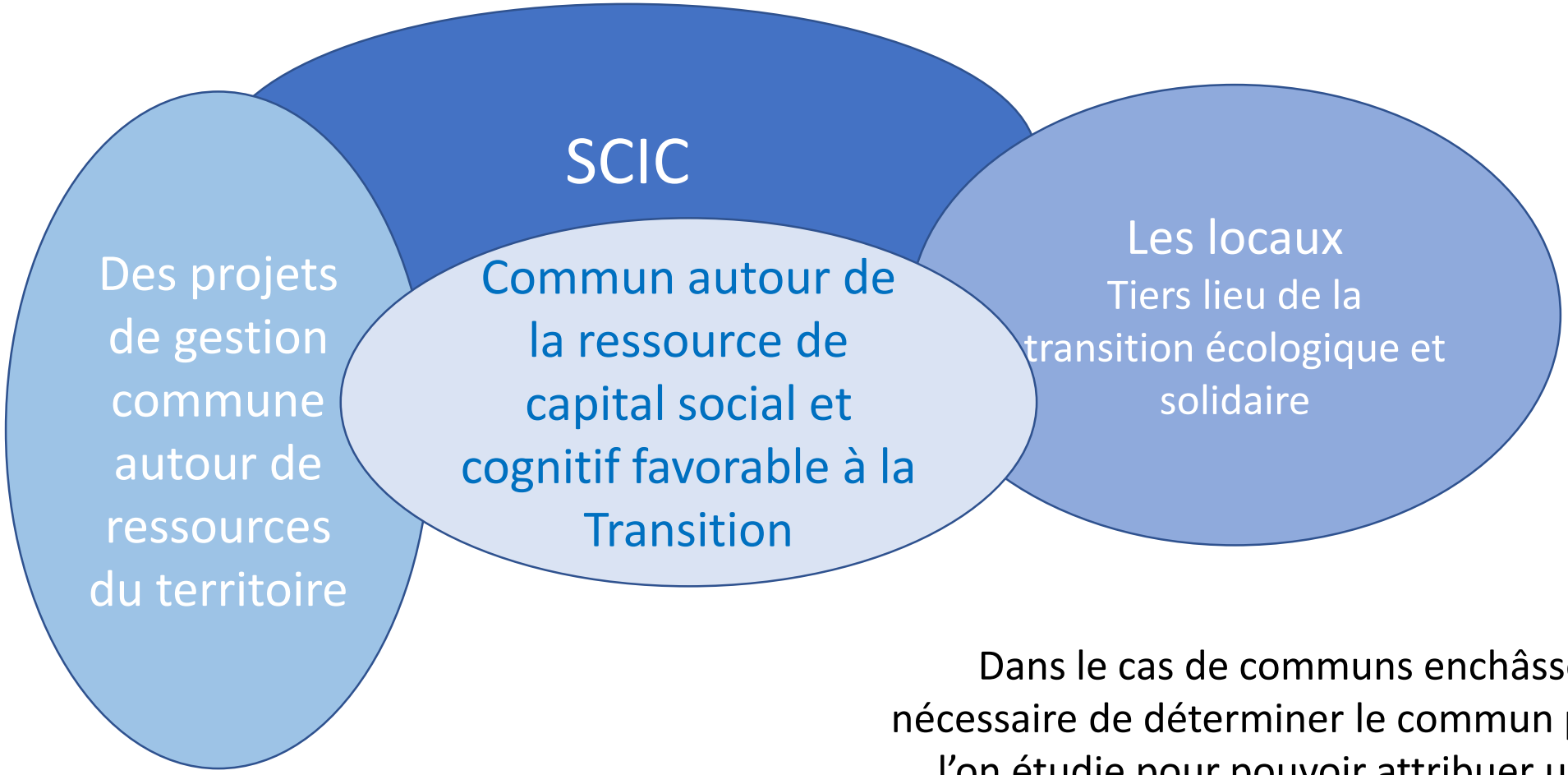

Dans le cas de communs enchâssés, il est nécessaire de déterminer le commun principal que l'on étudie pour pouvoir attribuer un niveau à chaque capteur.

En définissant ainsi le niveau atteint pour chacun des capteurs, et à l'aide d'un tableur, nous pouvons obtenir une représentation en radar de l'état d'une dynamique collective étudiée à une date donnée pour la ressource que l'on a choisi d'observer.

Représentation en radar de la dynamique collective TETRIS en octobre 2015 lorsqu'on choisit la gestion des locaux comme commun principal

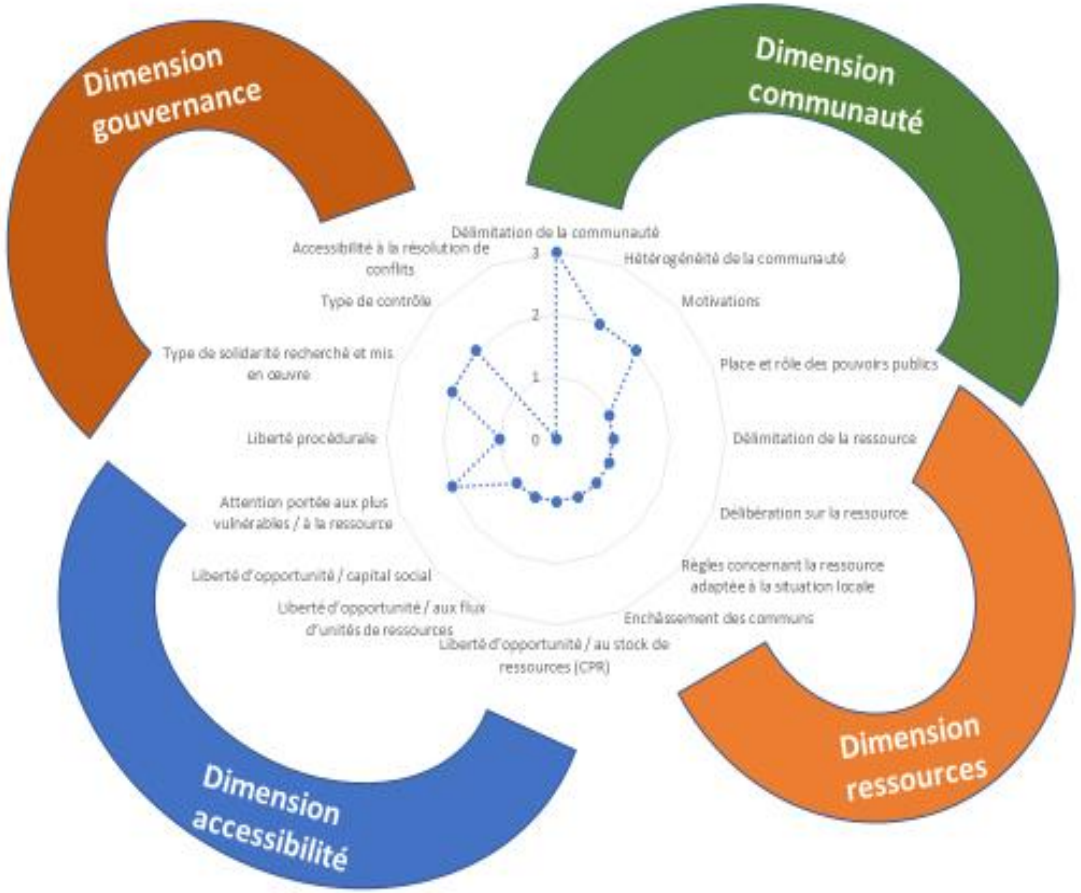

Représentation en radar du commun autour de la ressource de capital social et cognitif favorable à la transition écologique au sein de la dynamique de TETRIS en novembre 2017

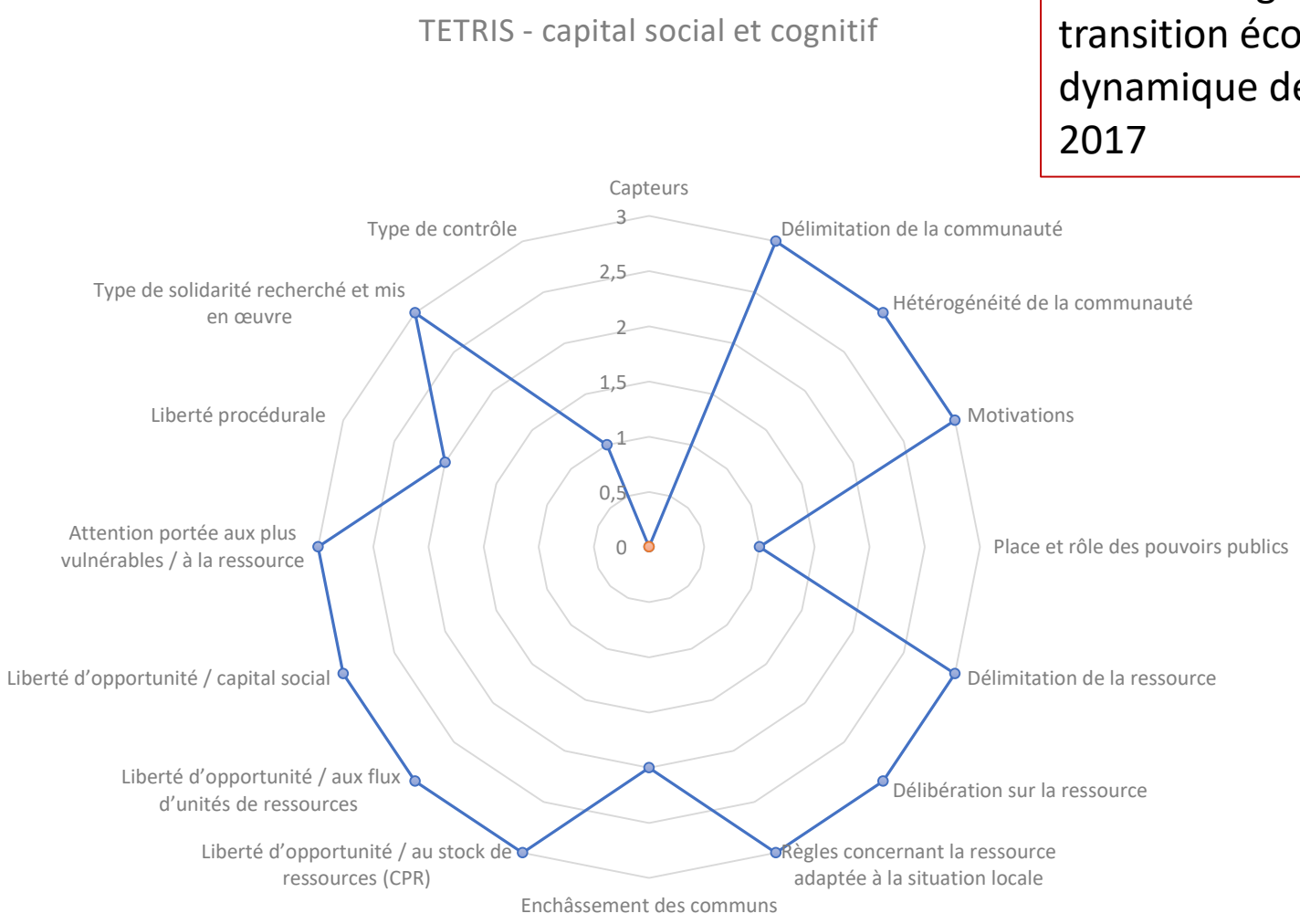

CC BY NC ND

Représenter graphiquement le cheminement de la dynamique collective

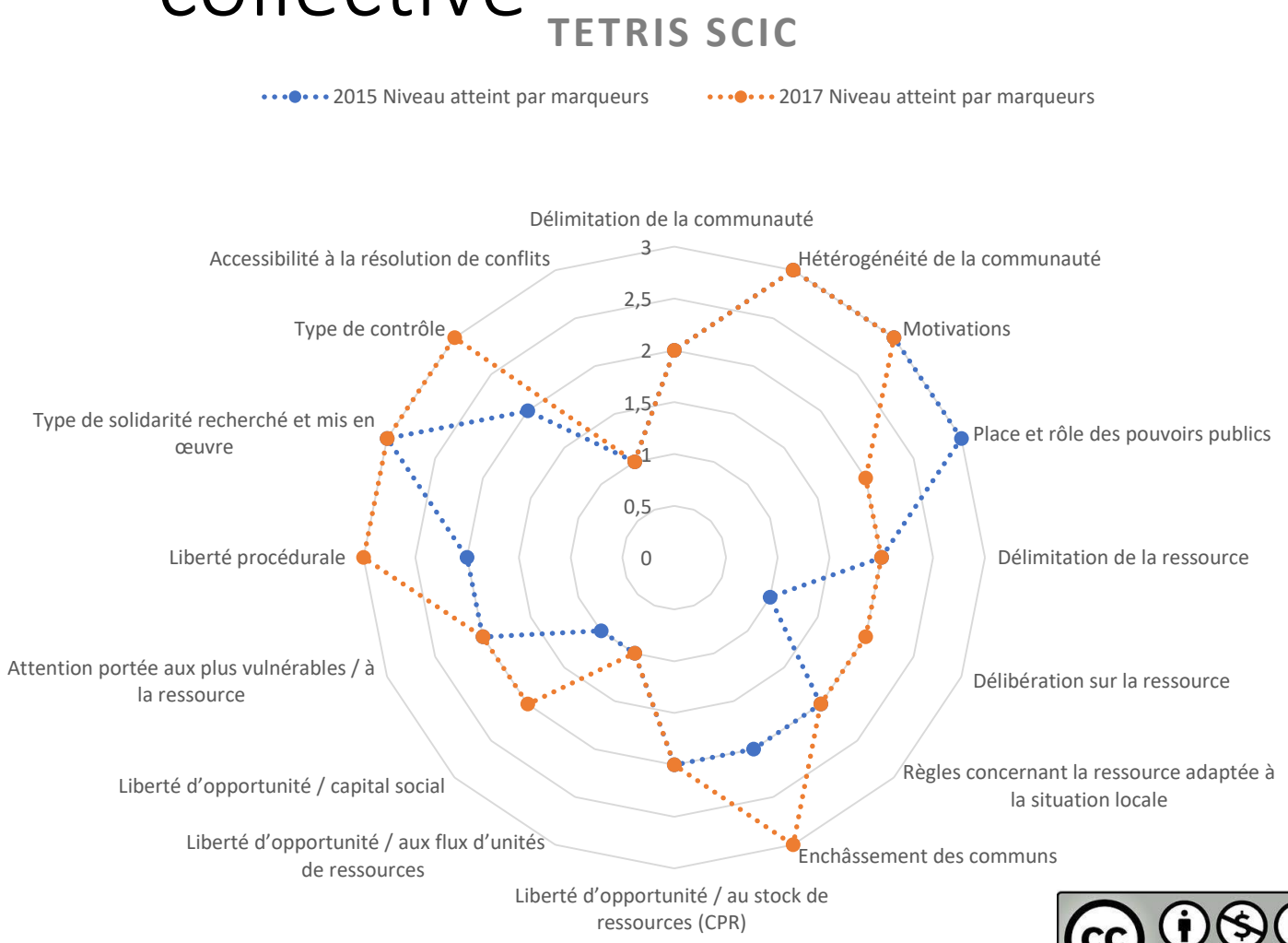

Dimensions	Indice des dimensions - TETRIS Locaux	
	Oct 2015	Nov 2017
Dimension « communauté »	0,917	0,833
Dimension « Ressources »	0,583	0,750
Dimension « accessibilité à la ressource » ou « liberté d'opportunités »	0,500	0,583
Dimension « gouvernance »	0,667	0,833

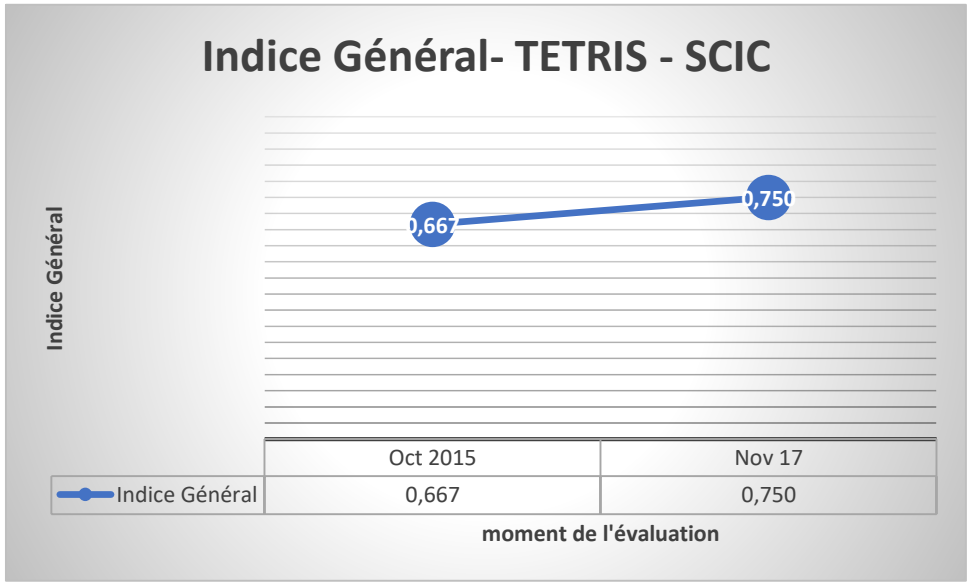

cc BY NC ND